

## Compte Rendu du Comité Social Economique

### du 21 novembre 2019

#### 1/ **Le point économique :**

##### Les infos à retenir :

- Le **mois d'octobre** : un CA *flat* [grâce à la franchise notamment] avec un PVM très faible, une marge en baisse mais maîtrisée grâce à la vigilance sur la remise ; la vente de services par contre se porte bien, les régions DGE *trustent* les 5 premières places nationales. On note de gros volumes en livraison.
- **Au cumul** : toujours un peu d'avance vs l'*histo'*, mais le résultat vs budget reste fragile.
- **Cuisine** : un bon moins vs le budget quant au volume, mais un nombre de cuisines bien en deçà du budget annuel. Le PVM baisse alors que la remise augmente, la marge baisse *de fait*.
- **Franchise** : 66 magasins à ce jour, des ouvertures sont prévues en octobre à Beaune et à Chaumont.
- La Direction nous informe que **La Poste** lance sa 2<sup>e</sup> ligne régulière de **livraison par drones** dans une zone montagneuse grenobloise.

#### 2/ **Points divers**

- **Information – Consultation** sur les jours fériés 2020 : la **CAT DGE s'abstient**.
- **Information – Consultation** sur les projets **d'ouverture des dimanches à l'ENS** : la **CAT DGE** vote **POUR** tout en rappelant la notion impérieuse du **volontariat** !
- **Information** sur le **100% Santé**. La **CAT DGE** vous a déjà parlé de ce sujet sur l'un des articles précédents, **si vous êtes adhérents CAT DGE** vous recevrez un dossier récapitulatif, si vous ne l'êtes pas vous pouvez en faire la demande via cette page ou via notre adresse mail  
[ [catdge2018@gmail.com](mailto:catdge2018@gmail.com) ]

Les membres du CSE sont consultés sur le sujet car cette réforme gouvernementale modifie les garanties collectives, une nouvelle décision unilatérale a donc été présentée en Commission à Paris aux OS nationales dont la CAT fait partie. La **CAT DGE** vote **CONTRE** car, bien qu'il s'agisse d'une mesure sociale, certains remboursements seront moins bons (montures notamment), et il s'agit bien de mesures imposées et non négociées.

**Chaque salarié recevra une notice explicative** avec son bulletin de salaire en début d'année.

### 3/ **Activités sociales et culturelles**

- **Le budget 2020** a été discuté et arrêté à l'unanimité par les membres du CSE, les avantages actuels sont reconduits, et les bons d'achats de Noël sont déjà validés pour l'année prochaine.
- **Info** : les bons d'achat, colis gourmands et cadeaux vous seront distribués début décembre.